

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUD NIVERNAIS

Le 8 avril 2025 à dix-huit heures, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes du Sud Nivernais, légalement convoqué, s'est réuni au Village Portuaire de la Jonction à Decize sous la présidence de Justine GUYOT, Vice-Présidente. **Date convocation : 02 avril 2025. Présents :** BARBIER Daniel, BERNARD Colette, DAGUIN Gérard, FOREST Jean-Yves, GARÇON Jean-Raymond, GATEAU Mireille, GAUTHERON François, GIRARD Pascal, GRZESKOWIAK Ingrid, GUYOT Justine, JAILLOT Annick, MARTIN Michel, MAZOIRE Guy, MONNETTE Jean-Marie, MOREAU Alain, RENARD Cyril, ROLLIN Philippe, ROY Barbara, SCHWARZ François, THEVENARD Pierre, THEVENET Pascal, VENUAT Éric, VINCENT Michel, VINGDIOLET Marie-Christine, **Excusés :** AUGER Catherine, BORNET Carole (pouvoir à Girard P.), CAILLOT Daniel, CLAVEL Eric, COLAS David (pouvoir à Thevenard P.), DUMONT Sylvie (pouvoir à Vingdiolet MC.), ESCURAT Elisabeth, HOURCABIE Guy, JAMET Christine, JOACHIM Mélanie, LEMOINE Fernand (pouvoir à Daguin G.), LOUHET Damien, ROY Régine, SIMONNET Pascale, **Absents :** BARBIER Roger, BOUILLON Sandra, BOUZOULA Yasmina, FONGARO Laurent, LEROY Anne, SAURAT Jean-François, **Secrétaire de séance :** VINGDIOLET Marie-Christine **En exercice : 44. Présents : 24. Votants : 28**

42- Environnement - Promesse de bail PVEOLE 58/CCSN – projet photovoltaïque au Four à Chaux : demande de prorogation – Rapporteur : Justine GUYOT

La société EREA INGENIERIE a signé une promesse de bail avec la Communauté de Communes Sud Nivernais en date du 17 septembre 2021 en vue de la réalisation, l'exploitation et la maintenance d'une centrale photovoltaïque au sol sur une parcelle d'environ 5ha sur la ZA du Four à Chaux à Decize.

Par ailleurs, EREA INGENIERIE a informé la CCSN que la société Centrale Photovoltaïque PVEOLE 18 se substituait à la société EREA INGENIERIE pour le bénéfice de la promesse de bail.

PVEOLE 58 nous a informés que le permis de construire lié au projet a été obtenu le 6 septembre 2023. Des contraintes de raccordement (ajout d'un transformateur au niveau du poste source de RTE) les ont cependant obligés à reporter le chantier.

Les travaux débuteront à l'automne 2026 et seront terminés en novembre 2027, avec une mise en service à cette date.

La promesse arrivant à échéance le 31 décembre 2025, PVEOLE 58 souhaite, pour le bon déroulement du projet, une prorogation de deux ans, soit jusqu'au 31 décembre 2027.

Il est proposé au Conseil Communautaire :

D'accorder une prolongation d'une année, soit jusqu'au 31 décembre 2026.

Le Conseil, après en avoir délibéré, à la faveur d'un vote unanime, agrée la proposition

Fait à Decize, Le 8 avril 2025

Certifié exécutoire par la Présidente,

Compte tenu de la transmission

En Préfecture le 10/04/2025

Et de la publication le 10/04/2025

Par délégation de la Présidente, J. GUYOT, 1^{ère} Vice-Présidente

La Présidente,
R. ROY
Par délégation de la Présidente, J. GUYOT, 1^{ère}
Vice-Présidente